

édito

« **Emplois - Salaires - Retraites** ». Ce triptyque martelé partout en France lors de la journée d'action unitaire du 23 mars dernier est bien ancré dans le paysage revendicatif de la CGT.

Il nous faut maintenant redoubler d'effort pour l'ancre dans la tête et la réalité des salariés !

La bataille médiatique a commencé pour minimiser les luttes ou discréditer le mouvement syndical. Nicolas Sarkozy a d'ores et déjà annoncé une campagne « Retraites » pour la fin du mois d'avril !

Nous devons gagner la mobilisation de tous les salariés. De la qualité du rapport de force dépendra l'avenir de nos retraites.

Beaucoup de luttes dans la période ont débouché sur des victoires pour les salariés :

- 44 postes obtenus au Conseil général du Gard suite à une grève en mars,
- 18 postes créés à la mairie de Vitry-sur-Seine, suite à une action de dix mois,
- 150 euros obtenus par les salariés de Mediapost (Wittenheim) après six jours de conflit.

La liste n'est bien sûr pas exhaustive et démontre de la vitalité des salariés pour se battre sur leurs revendications.

D'autres luttes sont en cours. Les Cheminots, les salariés de Maf Roda Agrotobic (Montauban) pour des revalorisations salariales, les salariés du Pôle Emploi de Graulhet (Tarn) qui sont en grève sur les conditions de travail, etc. etc.

Notre responsabilité d'organisation syndicale est bien d'organiser et de mettre en cohérence tous ces salariés, en faisant converger leurs propres revendications sur le socle commun « Emplois - Salaires - Retraites ».

Les journées d'initiatives, de rassemblements, d'actions et de manifestation du 20 avril et du 1^{er} mai prochain permettront cela. Ces deux temps forts de luttes serviront de tremplin pour des avancées sociales importantes et donneront le ton pour la suite !

La permanence confédérale
Fabrice ANGEI et Lionel PASTRE

déploiement

Union locale CGT Narbonne

Temps partiels imposés, bas salaires, pressions managériales, salariés en dépressions dégradation des conditions de travail, droit d'expression bafoué constituent le quotidien dans la majorité des entreprises de la zone Bonne Source. Cette situation, indigne, dégrade toute vie familiale et professionnelle.

Depuis de nombreuses années, les salariés qui ont entrepris des démarches individuelles ont été mis en difficulté face à leur employeur.

La CGT met son outil syndical à disposition de l'ensemble des salariés de la zone pour faire face et pour peser sur les décisions des directions des entreprises. Parce qu'ensemble on est plus fort !

L'union locale CGT de Narbonne met en place une permanence mobile régulière dans la zone de Bonne Source. La première aura lieu le mardi 6 avril de 11 h 30 à 14 h 00 sur le parking à proximité du Conseil général (à côté du Pôle Emploi) puis tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois au même endroit et aux mêmes horaires. Les adhérents de la CGT iront à la rencontre des salariés de la zone commerciale et leurs donnent rendez-vous pour échanger autour d'une pause café !

les luttes

Clinique Pont de Chaume (Montauban)

Après trois semaines de grève, les salarié(e)s de la clinique viennent de gagner sur leur principale revendication.

Ils ont obtenu l'équivalent d'un 13^e mois dont la mise en place sera échelonnée sur trois ans (50 % en 2010) et la baisse d'un jour de carence en cas de maladie.

Comme le dit la déléguée CGT, « la direction a pris une baffle monumentale sur l'ampleur du conflit, il ne faut pas en avoir honte ... ce qu'on a gagné en plus, c'est la cohésion et ça restera notre force ».

Oui, ce succès est celui de la détermination et de l'unité des salariés. Avec un syndicat CGT dynamique et qui vient de se renforcer d'une vingtaine d'adhérents.

cohérence revendicative

Les salarié(e)s des cliniques privées dans l'action pour l'emploi, les salaires, et les retraites

Environ 250 salarié(e)s de la santé privée ont participé, à l'appel du collectif CGT des cliniques privées de Montpellier, à la journée de mobilisation du 23 mars. Des débrayages ont eu lieu dans toutes les cliniques de Montpellier avec près de 70 % de grévistes sur certains établissements.

Une plateforme revendicative nationale présentée aux salarié(e)s été débattue. Le 23 mars, **l'ensemble des délégué(e)s syndicaux CGT ont déposé une demande d'ouverture des négociations pour une augmentation de 10 % de la valeur du point.**

« Il est urgent d'augmenter nos salaires de base pour augmenter notre pouvoir d'achat, mais aussi financer nos retraites ».

En augmentant la valeur du point, on augmente le salaire de base et donc la part socialisée du salaire. Cette part, prélevée mensuellement, sert à financer notre protection sociale et, en particulier, nos retraites.

Le financement des retraites est possible : augmenter les recettes éviterait de toucher aux curseurs de l'âge de départ et de la durée de cotisation.

Plus de 5 millions de salariés de la population dite « active » sont en réalité en inactivité ou en grande précarité, leur emploi financerait la moitié des besoins de la retraite.

De plus, depuis des années, le niveau moyen des salaires, le chômage et le non-paiement par l'État (et le patronat) des exonérations et de certaines recettes (cotisation, taxes), dégradent le financement de la protection sociale.

construction unitaire

Manifestation pour une véritable Bourse du Travail sur la Plateforme de Roissy

*Un cortège de 800 salariés mobilisés !
Un premier succès qui en appelle d'autres !*

C'est une manifestation dense, dynamique et unitaire, avec une forte présence de militants CGT de l'aéroport et de tout le département, et de représentants de la Cfdt, de l'Unsa et de la Cftc, qui s'est terminée devant les bureaux du Sous-préfet de Roissy Charles de Gaulles, pour exiger une véritable Bourse du Travail sur la plateforme aéroportuaire. Cette action était organisée le jour de la date butoir imposée par la société Aéroport de Paris pour faire évacuer les actuels locaux syndicaux.

Une délégation intersyndicale a ainsi été reçue par Monsieur Espagnol, Sous-préfet, accompagné de responsables de la société ADP. Cette forte mobilisation à laquelle s'ajoute le dépôt des 6 500 signatures de pétitions, a ainsi contribué à infléchir la position de l'ADP.

La décision de faire évacuer les actuels locaux syndicaux est suspendue.

Les organisations syndicales ont réaffirmé que dans une zone où travaillent plus de 90 000 salariés (125 000 à terme), dont nombreux sont ceux qui subissent les dégâts sociaux de l'infamie machine des passations de marché, il est impératif que cette Bourse du Travail voit le jour rapidement, et que dans l'attente elles refuseront et lutteront énergiquement contre toute tentative d'expulsion des actuels locaux syndicaux.

info / intox

« Nous ne baisserons pas les pensions ! » Doit-on le croire ou le vouloir ?

Dès son discours devant le congrès de Versailles, le président Sarkozy affirmait, la main sur le cœur, qu'il était hors de question de baisser les pensions.

De toute évidence, le propos était destiné aux actuels retraités qui constitue, comme chacun le sait, une partie importante de l'électorat de la majorité au pouvoir.

Rien d'étonnant donc à ce que cette position soit depuis sans cesse martelée.

Il s'agit pourtant d'un mensonge éhonté.

Les réformes passées, celles de 1993 et de 2003, ont conduit à une baisse importante des pensions. Pour le moment, la responsabilité en incombe essentiellement à l'indexation des salaires portés aux comptes et des pensions sur les prix ainsi qu'au passage des dix aux vingt-cinq meilleures années. Mais dans les années qui viennent, la situation va d'avantage se dégrader avec l'arrivée à l'âge de l'ouverture des droits à retraite de salariés qui sont entrés plus tard dans la vie active et ont connu des périodes de précarité, donc totalisent des durées de cotisations plus courtes.

La réforme que s'appête à présenter le gouvernement est de la même veine. Tant le report de l'âge légal de la retraite qu'un renchérissement en matière d'allongement de la durée de cotisations requise pour l'obtention du taux plein vont générer une nouvelle régression qui ne manquera pas de se traduire par une nouvelle baisse des pensions.

Tout cela n'a rien de surprenant si on se penche sur les préconisations des institutions internationales comme le FMI, la Banque mondiale, l'Ocde, et plus près de nous, la Commission européenne qui réclament à l'unisson la baisse des pensions.